PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

DECRET N° 2026-117 DU 18 MARS 2026 PORTANT NOMINATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE REGULATION DE L'AUTORITE DE REGULATION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Sur rapport du Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget,

Vu la Constitution ;

Vu l'ordonnance n° 2018-597 du 27 juin 2018 portant création, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'ordonnance n° 2019-614 du 10 juillet 2019 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'ordonnance n° 2025-32 du 15 janvier 2025 déterminant les attributions, l'organisation, la composition et le fonctionnement de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique ;

Vu le décret n° 2024-1183 du 19 décembre 2024 portant nomination des Membres du Conseil de régulation de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2026-07 du 21 janvier 2026 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2026-08 du 23 janvier 2026 portant nomination des Membres du Gouvernement,

DECRETE :

Article 1 : Est nommé Membre du Conseil de Régulation de l'Autorité de Régulation de la Commande Publique pour la mandature courante :

Au titre du secteur privé,

- Monsieur **ABEY Akué Marius Ahouo,** Conseiller Juridique, représentant la Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises, en remplacement de Monsieur BAKAYOKO Daouda, Chef d'Entreprise.

N° 02600121

Article 2 : Le Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget assure l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan, le 18 mars 2026

Alassane OUATTARA

Copie certifiée conforme à l'original
Le Secrétaire Général du Gouvernement

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

Roger Charlemagne DAH
Magistrat Hors Hiérarchie

N° 02600121